

## Les Teamsters manifesteront à Ottawa le 21 octobre prochain

*Le syndicat des Teamsters organise une manifestation le 21 octobre prochain sur la Colline Parlementaire, à Ottawa. Le but de ce rassemblement est de sensibiliser la population canadienne et les élus fédéraux à la situation vécue par les travailleurs de Flextronics...*

Le syndicat des Teamsters organise une manifestation le 21 octobre prochain sur la Colline Parlementaire à Ottawa. Le but du rassemblement est de sensibiliser la population canadienne et les élus fédéraux à la situation vécue par les travailleurs de Flextronics.

Le point de départ de cette manifestation est le dépôt d'une série de griefs fait par le syndicat des Teamsters pour que ses membres, jadis à l'emploi de l'usine de Flextronics à Montréal, aient droit à leur régime d'allocation de retraite (RAR). Ce régime était codifié dans la convention collective négociée entre les parties il y a quelques années.

Un RAR est un montant que reçoit un travailleur pour assurer sa subsistance entre le moment où il cesse de travailler et celui où il atteint l'âge de la retraite.

Au cours des derniers mois, les travailleurs de Flextronics ont appris que leur ex-employeur avait unilatéralement décidé de réduire leurs chèques de RAR. Certains ont vu leur revenu coupé de près de 90 %!

Le syndicat des Teamsters dénonce la situation et demande à Ottawa et à Québec de la tirer au clair.

« Cette lutte entre les deux entreprises impose de lourdes difficultés financières aux travailleurs de Flextronics, dénonce Serge Bérubé, président de la Section locale 1999 des Teamsters. La plupart de ceux qui bénéficiaient du RAR ne peuvent même plus payer leur loyer, leur épicerie et leur compte d'électricité. »

La mise en place d'une loi sur la prise de contrôle d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers pourrait contribuer à assurer un RAR stable aux travailleurs d'entreprises en faillite.

« La situation vécue par les travailleurs de Flextronics pourrait se répéter dans plusieurs autres entreprises, ajoute M. Bérubé. Ces préretraités ont droit à leur RAR, et les gouvernements ne doivent pas laisser les entreprises qui plient bagages après quelques années d'activités au Canada s'esquiver de leurs responsabilités. »

Des rencontres sont prévues au cours de cette même journée entre les représentants du syndicat des Teamsters et divers politiciens. De fait, le syndicat des Teamsters entend intensifier ses démarches pour convaincre les élus fédéraux de mettre à l'agenda législatif une éventuelle loi sur les prises de contrôles d'entreprises canadiennes par des compagnies étrangères.

De plus, les préretraités de Flextronics viendront prêter main-forte aux retraités de Nortel qui ont vu leur chèque de retraite être réduit de 20 à 30 % compte tenu de la liquidation des actifs de Nortel qui est en faillite. Ces retraités manifesteront également à Ottawa pour que la *Loi sur la faillite et*



*l'insolvabilité* des entreprises soient modifiées de manière à ce que les travailleurs deviennent des créanciers prioritaires.

#### | Informations complémentaires

Le syndicat des Teamsters a déposé une série de griefs pour faire respecter la convention collective qui liait les travailleurs et travailleuses à Flextronics. Le syndicat demande à ce que le Régime d'allocation de retraite soit respecté dans son intégralité;

La mise sur pied d'une loi codifiant les prises de contrôles d'entreprises canadiennes par des compagnies étrangères pourrait contraindre les entreprises à respecter leurs obligations à l'égard des travailleurs même si elles plient bagages après quelques années;

À titre d'exemple, de nombreux ex-travailleurs de Flextronics ont vu leur chèque de RAR passer de 1000 \$ à 150 \$;

Les travailleurs admissibles à un RAR peuvent choisir entre un versement forfaitaire au moment du départ ou des versements mensuels jusqu'au moment où ils deviennent admissibles à la retraite;

Le président de Nortel a touché une rémunération totale de 10 millions de dollars l'année dernière, en hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. Pendant ce temps, il demandait à ses fournisseurs de baisser substantiellement leurs tarifs, ce qui a entraîné la fermeture de l'usine Flextronics à Montréal;

Une modification sur la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* forcerait les entreprises en faillite à respecter leurs obligations à l'égard de leurs travailleurs et travailleuses en ce qui a trait aux régimes de retraite.

>>>

Objet : Sensibiliser la population et le gouvernement fédéral à la situation vécue par les prestataires du Régime d'allocation de retraite de Flextronics et des retraités de Nortel.

Quand : Mercredi 21 octobre 2009, de midi à 13 heures

Où : Colline du Parlement, Ottawa

Qui : Les retraités de Flextronics et Nortel

Porte-paroles : Stéphane Lacroix, directeur des communications de Teamsters Canada  
Pierre Lebrun, permanent syndical de la Section locale 1999 des Teamsters  
Ken Lyons, Comité de sauvegarde des retraités de Nortel

<<<



*Le syndicat des Teamsters représente 125 000 membres au Canada dans tous les corps de métiers. La Fraternité internationale des Teamsters, à laquelle Teamsters Canada est affiliée, compte 1,4 million de membres en Amérique du Nord.*

-30-

Renseignements :

Stéphane Lacroix, directeur des communications de Teamsters Canada

514-609-5101

Press Release - Communiqué de presse